
CRITERIUM DU JEUNE CONDUCTEUR POUR LES ELEVES DE CM1 ET CM2

Cette année, la ville de FONDETTES a offert aux classes de CM1 et CM2 de la commune la possibilité de participer au " Critérium du jeune conducteur". Cet outil itinérant, pédagogique et ludique est destiné à sensibiliser et responsabiliser les élèves de CM1 et CM2 aux règles fondamentales de la sécurité routière.



Le jeudi 4 octobre 2018 et le vendredi 5 octobre 2018 de 8h30 à 10h, les élèves de CM1 et CM2 de l'école Notre-Dame ont participé durant 1h30 à 3 ateliers :

- 1) Partie théorique dans le car podium. Comme des grands, les élèves ont passé une épreuve qui ressemblait au code et ont répondu à 10 questions posées sous forme de QCM.
- 2) Jeu autour des panneaux de la signalétique routière.
- 3) Conduite de petites voitures électriques sur circuit sous la halle de la Morandière. Chaque élève a passé son permis de conduire version « enfant » !

Ces ateliers étaient encadrés par des moniteurs diplômés de l'Automobile Club de l'Ouest.

A l'issue de cette animation, chaque élève a reçu son permis de conduire et un diplôme.

Tous les élèves de CM1 et CM2 de l'école Notre-Dame ont été reçus.



Lucas L, Loann et Medhi
Les 3 premiers de CM1



Camille, Joseph et Guillaume
Les 3 premiers de CM2



Guillaume
Le premier de l'école

Les trois premiers de chaque classe ont été invités avec leur famille, leur enseignant et leur directeur ou directrice à la mairie de Fondettes le vendredi 16 novembre 2018. Ils ont été récompensés et chacun a eu la chance de recevoir une médaille de la part de Monsieur le Maire en personne. Un pot de l'amitié a clôturé cet événement très apprécié des petits et grands ! (Pour voir les photos, n'hésitez pas à aller sur le site ou la page Facebook de la mairie).



BRAVO à tous les élèves pour leur participation sérieuse et merci à la municipalité pour cette super initiative qui sera reconduite l'an prochain !